

PÉDAGOGIE D'AUJOURD'HUI  
COLLECTION DIRIGÉE PAR GASTON MIALARET



# L'ÉVALUATION EN FORMATION

JEAN-MARIE BARBIER

*Professeur  
au Conservatoire National des Arts et Métiers*

*2<sup>e</sup> édition complétée  
par une nouvelle bibliographie établie  
par Madeleine Maillebois*



Enregistré le 24/09/9  
N° d'inventaire 1046  
Cote ED4-023-61

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

# Sommaire

Introduction générale, 9

CHAPITRE PREMIER. — L'émergence de l'évaluation en formation. Approche descriptive, 27

1 / *Formes sociales d'émergence*, 28

A / Contrôle, suivi, analyse de fonctionnement et évaluation, 28

B / Evaluation implicite, évaluation spontanée et évaluation instituée, 31

2 / *Conditions historiques d'apparition et de développement*, 36

A / L'histoire de l'évaluation des personnes en formation, 36

B / L'histoire de l'évaluation des actions en formation, 49

CHAPITRE II. — Le procès d'évaluation. Approche du fonctionnement de l'acte d'évaluation, 63

1 / *Le matériau de ce procès : le référé de l'évaluation*, 64

A / Approche descriptive, 64

B / Eléments d'analyse, 65

1 / Caractères du référé, 65 - 2 / Conditions de constitution, 66

2 / *Le moyen de travail de ce procès : le référent de l'évaluation*, 72

A / Approche descriptive, 72

B / Eléments d'analyse, 73

1 / Caractères du référent, 73 - 2 / Conditions de constitution du référent, 74

3 / *Les rapports de travail de ce procès*, 78

A / Approche descriptive, 78

B / Eléments d'analyse, 79

4 / *Le produit de ce procès : la formulation d'un jugement de valeur ou d'utilité, 80*

A / Approche descriptive, 80

B / Eléments d'analyse, 81

### CHAPITRE III. — *Objet et fonction de l'évaluation. L'évaluation des agents, 85*

Introduction, 85

1 / *L'objet évalué : un état de la personnalité, 90*

2 / *Les formes concrètes de fonctionnement du processus d'évaluation, 95*

A / Les opérations de constitution du référé, 95

1 / La détermination des indicateurs, 95 - 2 / La production d'informations pour l'évaluation, 100

B / Les opérations de constitution du référent, 106

1 / La détermination des objectifs pris en compte, 106 - 2 / Les critères du jugement, 113

C / Les rapports de l'évaluation des agents, 120

D / Le jugement de valeur, 125

3 / *Fonctions de l'évaluation des agents, 130*

A / Contextes sociaux de mise en œuvre des pratiques d'évaluation, 131

1 / La réglementation d'un marché de biens et de services, 132 - 2 / Le fonctionnement d'un système d'activités, 133 - 3 / La gestion socialisée d'un itinéraire de transformation personnelle, 140

B / Usages explicites ou finalités des actes d'évaluation, 141

1 / Habilitation et accession à un statut de producteur, 142 - 2 / Assignation de rôle et distribution des statuts sociaux, 144 - 3 / Orientation et production d'objectifs de niveau à atteindre, 151

C / Les effets des actes d'évaluation, 156

1 / Rapport à soi, disposition à produire un projet, 157 - 2 / Effets d'intériorisation d'objectifs, mécanismes de renforcement et fonction de reproduction, 165

### CHAPITRE IV. — *Objet et fonction de l'évaluation. L'évaluation des actions, 175*

1 / *Caractère de l'objet évalué : un processus de transformation, 177*

1 / L'objet de l'évaluation des actions est un changement, 177 - 2 / Une transformation des individus, 180 - 3 / A des niveaux différents, 184 - 4 / Avec des amplitudes très variables, 192

**2 / Formes concrètes de fonctionnement : une évaluation intégrée à l'action, 195**

**A / Les opérations de constitution du référé, 195**

1 / La détermination des indicateurs, 196 - 2 / La production d'informations pour l'évaluation, 212

**B / Les opérations de constitution du référent, 223**

1 / Les objectifs pris en compte par l'évaluation : des projets d'action, 223 - 2 / La spécification des critères : des critères de réalisation des projets, 232

**C / Les rapports de l'évaluation des actions, 238**

1 / Le « droit » d'évaluer, 238 - 2 / Relation entre actions évaluées et acteurs de l'évaluation, 250 - 3 / Le « pouvoir d'évaluer », 247 - 4 / Différents modes d'évaluation des actions, 250

**D / Le jugement de valeur : un bilan des « points forts » et des « points faibles », 258**

**3 / Fonctions de l'évaluation des actions, 261**

**A / Contextes sociaux de mise en œuvre des pratiques d'évaluation, 262**

**B / Usage explicite ou finalité des pratiques d'évaluation des actions, 267**

**C / Les effets de l'évaluation des actions, 272**

**Conclusion générale, 279**

**Tableaux de synthèse, 282**

**Recherche bibliographique, 283**

**Index-lexique, 299**